Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213503063-20251208-DELIB20250509-DE

Saint-Père Marc en Poulet

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE SAINT-PERE-MARC-EN-POULET

Séance du lundi 8 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois de décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Francis RICHEUX, Maire, en vertu des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres en exercice : 19
Présents : 14
Pouvoirs : 1
Nombre d'absent excusé : 1
Nombre d'absents non excusés : 3

Date de convocation et d'affichage : 4 décembre 2025.

Etaient présents : Mme Chantal BESLY, Mme Marion GUÉRIN, Mme Nicole KÉRISIT, M. Bernard LECUMBERRY, M. Michel LE GOALLEC, M. Bernard LEPAIGNEUL, Mme Élisabeth LE PAPE, Mme Murielle MAUFROY, M. Thierry NUSS, M. Hugo RICHEUX, M. Jean-Francis RICHEUX, M. Dorian THEBAULT, Mme Karine THOMAZEAU-CHESNOT, Mme Claude VIDEMENT.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Carole LEBRETON à M. Hugo RICHEUX.

Absents non excusés : Mme Claire AUBRY, M. Laurent BEAUPÈRE, M. Loïc CAVOLEAU.

Absent excusé : M. Richard LEFEUVRE.

Mme Karine THOMAZEAU-CHESNOT a été nommée secrétaire de séance.

*****

Délibération n° 2025 / 05 / 09 : 1. COMMANDE PUBLIQUE 1.7 ACTES SPECIAUX ET DIVERS **Accord-cadre à bons de commande 2025 avec le Syndicat Mixte des Eaux de Beaufort – Réalisation de travaux routiers.**

Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Président du Syndicat Mixte des Eaux de Beaufort sort de la salle.

Dans le cadre de l'amélioration du réseau de transport d'eau potable, l'entreprise OUEST TP réalise actuellement, pour le compte du Syndicat Mixte des Eaux de Beaufort, la pose d'une conduite. Les travaux s'étendent sur une distance de 4 kilomètres, depuis l'entrée de Saint-Père-Marc-en-Poulet jusqu'au château d'eau de Saint-Méloir des Ondes.

Afin de bénéficier des conditions techniques et financières négociés par le Syndicat des Eaux de Beaufort, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de réaliser des travaux d'amélioration de la route sur ce secteur en bicouche, du cimetière jusqu'à la ligne de chemin de fer.

Il est proposé de valider cette opération et profiter des conditions financières négociés par le Syndicat Mixte des Eaux de Beaufort pour la somme de 35 142.00 € soit 42 170.40 € TTC.

Conformément à la réglementation syndicale, ces travaux sont à la charge de la commune. Le montant définitif de la dépense sera arrêté après réalisation des travaux et commune devra en effectuer le paiement.

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213503063-20251208-DELIB20250509-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE VALIDER** l'étude chiffrée du Syndicat Mixte des Eaux de Beaufort et le bon de commande afférent ;
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants et régler le montant définitif de la dépense au Syndicat Mixte des Eaux de Beaufort ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE : 14 Pour - 0 Contre – 0 Abstention

Le Maire,



Jean-Francis RICHEUX

Publiée le :

Transmise au représentant de l'État le :

La présente délibération sera affichée et transmise au contrôle de légalité de la préfecture. Elle sera inscrite au registre des délibérations